

AVIS PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DE LA CSEM

Avis public est donné, par la présente, qu'en conformité avec l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Rapport annuel 2024-2025 de la commission scolaire sera déposé lors de la réunion ordinaire du conseil du 9 décembre 2025 et sera présenté accompagné du rapport annuel d'activités du protecteur régional de l'élève le 10 février 2026, à 19 h, au 6000, avenue Fielding, à Montréal.

Donné à Montréal, ce 26 novembre 2025

(s) Me Nathalie Lauzière Secrétaire générale